



Aucun courrier et pourtant

Par **Selinakile**, le **16/01/2019** à **16:34**

Je n'ai reçu aucun courrier d'huissier ni relance et pourtant j'ai un huissier qui m'appelle sans arrêt pour une amende radar...j'ai certes reçu cette amende dont j'avais demandé échelonnement ...j'ai déménagé et ni reponse rien alors que taxe hhabitatio etc arriv bien a nouvelle adresse... que faire

Par **youris**, le **16/01/2019** à **17:04**

bonjour,

l'organisme de recouvrement des amendes relevées par les radars automatiques, n'est pas le même que celui qui recouvre les taxes foncières et d'habitations.

- l'absence de réponse équivaut à un rejet implicite.

- si vous n'avez pas signalé votre changement d'adresse, à l'organisme émetteur de ces amendes, il est logique que vous n'avez rien reçu.

salutations

Par **Visiteur**, le **16/01/2019** à **17:48**

Bonjour

Veuillez prendre note que les conditions générales d'utilisation du site indiquent les messages doivent comporter des formules de politesse comme bonjour et merci !

Oui, je pense que la réponse est possiblement dans votre question.